# SLUXX<sup>®</sup> HP



# Anti-limace toutes cultures

Grandes cultures • Cultures légumières

Composition Formulation A.M.M.

Phosphate ferrique 29,7g/kg Appâts granulés (GB) n° 2100030

### Mode d'action - Propriétés

SLUXX® HP est un appât granulé, à usage professionnel, constitué d'une matière active unique et originale : le phosphate ferrique. Il est destiné à lutter contre les limaces et les escargots. SLUXX® HP agit par ingestion sur un grand nombre d'espèces de limaces et d'escargots, notamment sur les limaces grises et noires.

# Usages et doses homologués

Culture	Cible	Dose
Traitements généraux	Limaces et Escargots	7 kg/ha

Nombre maximum d'application par parcelle et par an : 4. Respecter un délai avant récolte de 3 jours. Le phosphate ferrique est une substance active ne nécessitant pas de LMR (Limite Maximale de Résidus) suivant le Règlement (CE) n°396/2005.

#### Recommandations d'emploi

SLUXX® HP peut être employé sur toutes les cultures durant toute leur phase végétative dès lors qu'il est nécessaire de protéger les plantes contre les attaques de limaces ou d'escargots.

Estimer le risque limace des parcelles avant l'implantation de la culture à l'aide de grilles de décision et/ou réaliser un piégeage afin d'évaluer l'activité des limaces et le risque d'apparition de dégâts. Il est conseillé d'appliquer SLUXX® HP en plein sur toute la surface, immédiatement après le semis ou la plantation. En cas de pression élevée, une application avant le semis peut être envisagée dans le cadre d'un programme incluant une protection après le semis.

Le mode d'action spécifique de SLUXX® HP entraîne un blocage de l'alimentation des mollusques et l'arrêt des dommages sans production de traces de mucus. Les limaces s'enterrant avant de mourir, on ne trouvera généralement pas de corps en surface. La réduction des dommages sur les cultures est le meilleur constat de l'efficacité de SLUXX® HP.

#### Pour une application en légumes, fruits et cultures ornementales :

Disperser SLUXX® HP entre les plantes en vous assurant que des grains ne restent pas dans le feuillage. Pour cette raison, appliquer SLUXX® HP quand la surface foliaire est sèche. Le contact des granulés sur des feuilles fragiles (par exemple jeunes pousses en cultures de printemps, sous serre ou sous bâches) peut provoquer des brûlures ou nécroses localisées.

# • Utilisation en agriculture biologique :

SLUXX® HP est un produit utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements CE 834/2007 et 889/2008.

SLUXX® HP est utilisable en agriculture biologique sans mode d'application particulier sous forme de piège. Il peut être utilisé en plein comme pour l'ensemble des modes de production.

#### Mode d'utilisation

# • Application:

Répandre les granulés de SLUXX® HP de manière uniforme sur la zone concernée à une dose comprise entre 5 et 7 kg/ha. Privilégier les applications préventives ou traiter dès l'apparition des premiers dégâts. **Densité : 7 kg/ha représente environ 66 granulés par m².** 

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Renouveler l'application de SLUXX® HP dès que les granulés ont été consommés si les conditions climatiques sont favorables aux limaces ou escargots, jusqu'à la fin de la période de sensibilité de la culture. En règle générale, on pourra considérer un intervalle entre les applications de deux semaines environ.

Sur sol très motteux, rouler le sol avant la levée de la culture pour rendre les granulés plus accessibles aux limaces et aux escargots.

SLUXX® HP peut être employé en mélange avec les semences.

## • Élimination du produit et des emballages vides :

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

#### Précautions d'emploi

- SLUXX® HP Conserver dans emballage d'origine, hermétiquement son la lumière à température ambiante, dans un endroit sec et aéré et fermant à clé. Pendant toute la durée de manipulation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée. Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du matériel. Après l'application, nettoyer les appareils de traitement sur le lieu même du travail.
- **Premiers secours**

Consulter la fiche de données de sécurité.

# **SLUXX® HP** (contient du phosphate ferrique)

#### Non classé.

SLUXX<sup>®</sup> HP n'est pas considéré comme un produit dangereux selon le Règlement (CE) N°1272/2008.

#### Conseils de prudence

- À conserver hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P233
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

#### EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport SPe3 aux points d'eau.

Délai de rentrée pour les travailleurs : 6 heures.

Important : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com, www.certiseurope.fr) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude (N°0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident appeler le 04.81.68.06.29.

Homologation et <sup>®</sup> Marque déposée Neudorff GMBH KG - Allemagne

# **Conditionnement**

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Sac 20 kg	-	40  sacs = 800  kg	Sac 20 kg
Sac 500 kg	-	1 sac = 500 kg	Sac 500 kg

Distribué par CERTIS Europe B.V. succursale France - N° d'agrément IFO1808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – V1 - 07/2014.

